

ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE



**RAPPORT DE LA CINQUIEME REUNION DES DIRECTEURS
GENERAUX D'AVIATION CIVILE DES ETATS DES REGIONS
DE L'AFRIQUE ORIENTALE ET AUSTRALE / L'AFRIQUE
OCCIDENTALE ET CENTRALE (ESAF ET WACAF)**

(Dakar, Sénégal 04 novembre 2013)

Préparé par les bureaux OACI ESAF et WACAF

Novembre 2013

**LES APPELLATIONS ET LA PRESENTATION DES ELEMENTS FIGURANT DANS
CETTE PUBLICATION N'IMPLIQUENT L'EXPRESSION D'AUCUNE OPINION DE LA
PART DE L'OACI QUANT AUX STATUTS JURIDIQUES D'UN QUELCONQUE PAYS,
TERRITOIRE, VILLE OU ZONE NI DE LEURS FRONTIERES OU LIMITES.**

Table des Matières

Introduction	4
Cérémonie d'ouverture.....	4
Election du Bureau	4
Secrétariat.....	4
Langues et Administration	4
Résumé des discussions.....	5

INTRODUCTION

La cinquième Réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile de la région Afrique-Océan Indien (AFI) pour l'Afrique orientale et australe / l'Afrique occidentale et centrale (DGCA/5) s'est tenue à Dakar, Sénégal, le 4 novembre 2013 à l'*Hôtel des Almadies*. Quarante-vingt-trois (83) délégués de vingt-huit (28) États et onze (11) organisations internationales et régionales ont participé à la réunion. La liste des participants est annexée à l'**Appendice A** au présent Rapport.

CEREMONIE D'OUVERTURE

La réunion a été ouverte conjointement avec APIRG/19 et RASG-AFI/2, le 28 octobre 2013, par M. Ousseynou Dieng, Secrétaire général du ministère du Tourisme et des Transports aériens du Sénégal, représentant le Ministre.

M. Maguèye Marame Ndao, Directeur général de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile et de la Météorologie (ANACIM) du Sénégal, a souhaité la bienvenue aux délégués et M. Mam Sait Jallow, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale, s'est adressé aux délégués au nom de l'OACI.

ELECTION DU BUREAU

La réunion a élu comme Président M. Maguèye Marame Ndao, DG de l'ANACIM. Mme Angeline Simana Paulo, Directrice par intérim de l'Aviation civile de la Namibie a été élu vice-présidente et M. Sinaly Silue, Directeur général de l'ANAC Côte d'Ivoire, Rapporteur.

SECRETARIAT

M. Mam Sait Jallow, Directeur régional du Bureau de l'OACI pour l'Afrique occidentale et centrale, a fait office de Secrétaire de la réunion, assisté de M. Belayneh Meshesha, Directeur régional de l'OACI pour l'Afrique orientale et australe, avec l'appui technique du personnel des deux Bureaux régionaux et du Siège de l'OACI.

LANGUES ET ADMINISTRATION

Les travaux se sont déroulés en anglais et en français, et les documents de la réunion ont été diffusés dans les deux langues. Des services de traduction et d'interprétation simultanée ont été également fournis.

RESUME DES DISCUSSIONS

Suite à l'adoption de l'ordre du jour, la réunion a délibéré et adopté des conclusions sur les divers points, comme ci après :

1. Conclusion de la quatrième Réunion des Directeurs généraux de l'aviation civile des régions ESAF et WACAF de l'OACI (DGCA/4)

La réunion a examiné les actions de suivi qui ont été prises et noté les progrès réalisés en ce qui concerne l'état de mise en œuvre des Conclusions de la quatrième Réunion des directeurs généraux de l'aviation civile des Régions ESAF et WACAF de l'OACI (DGCA/4) qui s'est tenue à Matsapha, au Swaziland, du 08 au 09 novembre 2010.

La réunion :

- a noté que beaucoup reste encore à faire pour mettre en œuvre les Conclusions ou atteindre les objectifs cibles de performance liés à la sécurité et à la sûreté, fixés par la DGCA/4 et des réunions antérieures ;
- a constaté que la plupart des Conclusions et des Objectifs liés à la sécurité des précédentes réunions ont été remplacés par la Déclaration et les objectifs cibles de sécurité adoptés par la Conférence des ministres africains des Transports tenue à Abuja (Nigeria) en 2012, et a décidé d'intégrer ces objectifs cibles dans le programme de travail des DGAC ;
- a pris note et demandé aux DGAC de renouveler leur engagement d'améliorer la mise en œuvre effective des éléments critiques des systèmes de supervision de la sécurité / sûreté dans les États ;
- a exprimé sa préoccupation au sujet du non-respect par les États de l'exigence de communiquer chaque trimestre à l'OACI des rapports d'étape sur l'état de la mise en œuvre des Conclusions des DGCA, et a demandé instamment aux DGAC de s'y conformer ; et
- a encouragé les DGAC à partager les problèmes qu'ils peuvent rencontrer pour atteindre les objectifs cibles de performance et les délais de mise en œuvre convenus avec l'OACI, en vue de trouver conjointement des stratégies appropriées pour la mise en œuvre effective.

2. Conclusions des Réunions APIRG/19 et RASG-AFI/2 :

La Réunion a examiné les Conclusions des réunions APIRG/19 et RASG-AFI/2 qui se sont tenues à Dakar, au Sénégal, du 28 octobre au 2 novembre 2013 et a entériné les conclusions qui ont été arrêtées par cette réunion. Une attention particulière a été aussi portée sur les questions suivantes :

APIRG/19 – La Réunion :

- a noté l'adoption du Plan d'action régional pour la mise en œuvre du système de navigation

aérienne aligné sur la Méthodologie des mises à niveau par blocs du système de l'aviation (ASBU) de l'OACI, conformément à la Recommandation 6/1 de la douzième Conférence de navigation aérienne ;

- a invité les États à élaborer leurs plans nationaux sur la base de leurs besoins opérationnels et en tenant compte de la priorisation et de la catégorisation des modules des ASBU définis dans le Plan d'Action ;
- a convenu que la mise en œuvre des modules du Bloc 0 des ASBU relatifs à la sécurité doit être coordonnée et traitée par le biais des mécanismes régionaux de sécurité de l'aviation (RASG-AFI, Plan AFI) et d'autres initiatives pertinentes relatives à la sécurité pour la Région AFI ; et
- a noté la mise en place du Programme AFI de procédures de vol (FPP) et a demandé aux États d'indiquer leurs besoins en matière de conception de procédures de navigation fondée sur les performances (PBN), et de participer aux activités du FPP en fournissant un support financier et/ ou en personnel

RASG-AFI/2 – La Réunion :

- a demandé aux DGAC de s'approprier les Objectifs cibles de sécurité d'Abuja, et fournir à la CAFAC des informations et des données sur l'état de la mise en œuvre, au plus tard le 31 décembre 2013 ;
- a demandé aux DGAC et aux Organisations membres de continuer à soutenir les activités du RASG-AFI en désignant des représentants de niveau approprié pour participer aux réunions, prendre part à des projets, apporter des contributions, y compris des experts, la formation, l'accueil d'événements et le partage d'informations, d'expériences et d'outils ;
- a lancé un appel aux États Champions des Équipes d'appui à la sécurité (SST) du Groupe, notamment les Équipes sur les Problèmes graves de sécurité (SSC), les Éléments fondamentaux de la supervision de la sécurité (FSO), les Enquêtes sur les accidents (AI), les Problèmes émergents de sécurité (ESI), pour qu'ils jouent un rôle de premier plan dans les activités des SST et la mise sur pied de l'Équipe chargée du Rapport régional annuel sur la Sécurité, en partenariat avec l'industrie ; et
- a recommandé la coordination avec l'AFI-CIS, les RSOO et les COSCAP, et a instamment prié les États de déployer des efforts pour établir des RSOO et/ou y participer, et de se conformer à la disposition de la Déclaration d'Abuja qui décourage l'adhésion à plus d'une organisation ayant des fonctions similaires.

3. Protection de l'environnement :

La réunion a suivi un exposé sur les faits nouveaux relatifs aux plans d'action nationaux pour les activités de réduction des émissions de CO₂, survenus depuis la 37^e Session de l'Assemblée de l'OACI. L'exposé a porté également sur les mesures qui permettront à l'OACI de soutenir davantage les États dans la préparation, l'actualisation et la mise en œuvre de plans d'action, et de faire le suivi des résultats de la 38^e Session de l'Assemblée de l'OACI. Des faits nouveaux ont été communiqués, relativement à la fourniture d'assistance aux États membres de l'OACI dans la facilitation de l'accès au transfert de technologie, au renforcement des capacités et aux ressources financières, ainsi que dans la préparation de plans d'action relatifs aux activités de réduction des émissions de CO₂. Les États ont

été instamment priés de s'acquitter de leur responsabilité de mettre en place des plans d'action visant à réduire les émissions de CO² et d'en assurer la mise en œuvre.

La réunion a demandé instamment aux DGAC de s'engager à améliorer l'expertise nationale sur les questions d'environnement en aviation dans le but de renforcer la participation aux activités environnementales de l'OACI, y compris celles du Comité pour la protection de l'environnement en aviation (CAEP).

4. Sûreté de l'aviation :

La réunion a examiné le Programme d'assistance AVSEC de l'OACI en rapport avec la mise en œuvre de la stratégie d'Assistance et de renforcement des capacités en matière de sûreté de l'aviation qui est centrée sur l'élaboration de Plans nationaux d'amélioration (SIP). L'importance de maximiser l'efficacité et l'efficience de l'assistance et du renforcement des capacités a été soulignée. Il a été rappelé aux États leur responsabilité dans la planification, la mise en œuvre et l'établissement de rapports sur l'assistance fournie à cet effet. Les résultats obtenus à ce jour ont été mis en exergue. La réunion a lancé un appel aux Etats pour qu'ils accroissent leur réactivité et leur engagement pour l'élaboration et la mise en œuvre des Plans nationaux d'amélioration de la sûreté de l'aviation, selon les besoins.

La réunion a attiré l'attention des participants sur l'importance de la ratification de la Convention sur la répression des actes illicites dirigés contre l'aviation civile internationale (Convention de Beijing) et le Protocole complémentaire à la Convention pour la répression de la capture illicite d'aéronefs (Protocole de Beijing) et a exhorté les Etats à ratifier cette Convention.

La réunion a également exhorté les Etats dans lesquels les audits de l'OACI ont décelé des carences dans le domaine de la météorologie aéronautique à se joindre au Projet de Développement Coopératif de la météorologie aéronautique (CODEVMET) dont l'objectif est de remédier à ces carences.

La réunion a rappelé que la formation du personnel aéronautique est un pilier important dans le processus d'amélioration de la sécurité et de la sûreté du transport aérien dans la région et a encouragé les Etats à accorder une attention particulière à cette question.

La date et le lieu de la prochaine réunion DGCA/6 seront fixés après consultation entre le Secrétaire et le Président de la réunion.

Fait à Dakar, Sénégal, le 4 novembre 2013